

CHÂTEAUGAY

Le Bim



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



OCTOBRE 2022

OCTOBRE

30 15^h00 > 18^h00 | Espace culturel de la Bionne Halloween
Organisé par le Comité des fêtes

NOVEMBRE

2 13^h30 > 15^h30 | Salle J-Escuit C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC

6 ↓ 20 14^h00 > 18^h00 | Salle d'exposition du château
Samedis, dimanches, jours fériés
Novembre au château
Organisé par l'ASAC

7 09^h00 > 12^h00 | Mairie Permanence PLIE
Organisée par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

11 09^h45 | Cimetière et monument aux morts
Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918
Avec la participation de l'Orchestre d'harmonie de l'école de musique de la Vallée du Bédât

18 19^h30 | Sémaphore La Conf' : "À propos... l'orchestre d'harmonie"
Organisée par l'école de musique de la Vallée du Bédât

21 09^h00 > 12^h00 | Mairie Permanence PLIE
Organisée par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

DÉCEMBRE

3 Téléthon
17^h00 | La Muscade Auditions Leurs de Musique
Organisé par l'école de musique

5 09^h00 > 12^h00 | Mairie Permanence PLIE
Organisée par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

11^h00 | Monuments aux Morts
Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

16 18^h00 > 20^h00 | Espace Culturel de la Bionne Châteaugay fête Noël
Organisé par la municipalité

16 ↓ 17 Vendredi 16 à 20^h30 & Samedi 17 à 16^h00 | Sémaphore Concerts d'Hiver
Organisés par l'école de musique de la Vallée du Bédât

17 Après-midi | Salle J-Escuit Marché de Noël
Organisé par le Comité des fêtes

19 09^h00 > 12^h00 | Mairie Permanence PLIE
Organisée par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

22 15^h00 > 19^h00 | Salle J-Escuit C.Vélo
Organisé par le SMTC-AC

26 14^h00 > 19^h00 | Salle J-Escuit Don du sang
Organisé par l'E.F.S et l'Association des donneurs de sang Blanzat - Cébazat - Châteaugay

JANVIER

2 09^h00 > 12^h00 | Mairie Permanence PLIE
Organisée par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

8 20^h30 | Salle J-Escuit Loto
Organisé par l'Amicale laïque

22 12^h00 | Salle J-Escuit Repas des aînés
Organisé par le C.C.A.S

16 09^h00 > 12^h00 | Mairie Permanence PLIE
Organisé par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

VOTRE PETIT DÉJ POUR 5€
Commandez... Vous lievez !

Personie
Café Pâtisseries

1001 Petits Déjeuners
dimanche 20 novembre 2022

RÉSERVEZ PAR COURRIER AVANT LE 02/11/22
00@flyer

RÉSERVEZ PAR INTERNET AVANT LE 10/11/22
paf.6.3@personie2.fr

RENSEIGNEMENTS
06 99 42 19 22

Châteaugay
La Montagne
good.com.fr
La Vallée du Bédât
Dufour
CASSIOLAS
Jean Dubois
CENTRE FRANCE
Libria
Cofa
L'Éclair

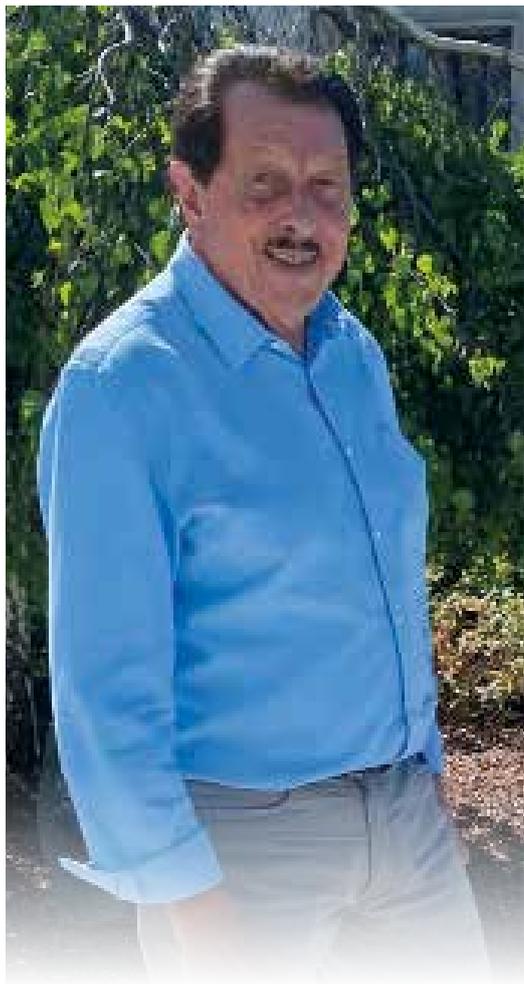
Grande enquête mobilité
PARLONS DE VOS TRAJETS AU QUOTIDIEN !

Faisons naître ensemble les mobilités de demain !

Participez à l'enquête*

LES ENQUÊTEURS VOUS POSERONT DES QUESTIONS GÉNÉRIQUES EN LIEN AVEC VOTRE FOYER, VOTRE MOBILITÉ ET VOTRE LOGEMENT

LES ENQUÊTEMENTS SONT LIBRES ET GRATUITS



- 3 | **Mot du Maire**
- 4 | **Retour en images sur...**
- 6 | **Décryptage**
- 8 | **Vie Municipale**
- 12 | **Au fil des conseils**
- 13 | **Au fil de la métropole**
- 14 | **Écoles | Jeunesse**
- 20 | **Animations | Associations | Culture**

Directeur de publication
René Darteyre, Maire

Rédaction
Christine De Faria • Aurore Szaraz

Mise en page
Sophie RODIER • communication@chateaugay.fr

MAIRIE DE CHÂTEAUGAY
1 place Lucien-Bayle 63119 CHÂTEAUGAY
04 73 87 24 35 • www.chateaugay.fr • mairie@chateaugay.fr

Crédits photos
Municipalité • Dominic Cervera • Freepik • Associations •

Maquette
Coom, Gaëlle CHAZAL • Tiers-lieu 63260 Thuret
04 15 47 01 94 • www.agence-coom.fr

Régie publicitaire
Italique • 04 73 14 00 01
Chef de publicité : Christiane JALICON

Impression
Imprimerie Decombat • 63118 Cébazat • 04 73 25 06 62

Papier issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement
Quantité 1 600 ex.

Chers, chères Châteaugayres,

Enfin on a pu voir les sourires des enfants pour cette rentrée scolaire sans distanciation, sans jauge et sans masque avec un protocole allégé. Bien sûr, il y a eu quelques pleurs, surtout chez nos plus petits dans la cour de l'école maternelle, mais quoi de plus normal. Une vie associative, culturelle et sportive qui reprend et déjà avec de grands événements... en bref une belle rentrée ! Sauf qu'une crise en entraînant une autre, le conflit en Ukraine apporte déjà ses désagréments et présage un épisode qui va devenir difficile pour l'ensemble de nos concitoyens.

L'augmentation des prix de l'énergie conjuguée à celle des matières premières qui ne cessent d'augmenter risquent de provoquer une baisse significative du pouvoir d'achat. Désormais, faire le plein de son véhicule ou de son caddie coûte de plus en plus cher. Et comme les administrés, la commune est impactée de plein fouet par cette conjoncture.

Depuis plusieurs années, la municipalité a cherché à réaliser des économies d'énergies. D'abord avec l'opération Cocon63, visant l'isolation des combles des bâtiments communaux. Puis récemment, nous avons déposé notre candidature pour le projet SCOLAÉé. Contre toute attente, notre commune a été retenue pour l'école élémentaire. C'est d'ailleurs la plus petite commune à entrer dans ce programme parmi les vingt sélectionnés sur le département. Ce projet mené conjointement par le conseil départemental et l'Adhume vise à améliorer le confort thermique tout en baissant la consommation énergétique des bâtiments ciblés. Il facilitera nos démarches de rénovation de l'école grâce à une mutualisation des études réduisant les coûts d'ingénierie, un accompagnement technique, administratif et une aide financière. Vous retrouverez plus en détail en page 19 le fonctionnement de cette opération.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir dans ce domaine de réduction de la consommation énergétique. Nous comptons aussi sur le civisme de nos administrés et associations pour éteindre les lumières et autres sources de consommation énergétique des salles mises à leur disposition. Malgré la conjoncture, nous tenons à garder pour les petits et les grands la magie de Noël, avec les traditionnelles illuminations, mais cette année la durée sera réduite. Elles s'illumineront le 16 décembre à l'occasion de "Châteaugay fête Noël" pour s'éteindre le 2 janvier. La salle J-Escuit verra sa température baissée à 17° pour les rencontres sportives et les cours des différentes disciplines.

Parce que les élus sont plus que jamais mobilisés pour faire face aux difficultés de la situation. Ensemble, nous sommes convaincus que nos engagements et projets seront réalisés afin que notre commune puisse continuer à répondre à vos attentes et continue à se développer, se structurer, s'embellir, dans un cadre de vie agréable. Dans l'esprit du bien vivre ensemble, un dépliant est en cours d'élaboration et sera distribué durant ce trimestre dans vos boîtes aux lettres. Il rappelle quelques règles, parfois perdues de vue ou méconnues qui permettront d'éviter les nuisances quelle qu'elles soient, les incivilités de plus en plus fréquentes et donc les conflits de voisinage. Il se veut ludique, sans polémique ni donneur de leçon. J'espère que vous saurez en tirer profit pour que notre commune soit le reflet d'une vie paisible où il fait bon vivre.

René Darteyre, Maire

RETOUR EN IMAGES SUR...



Crédit photos : Dominic Cervera

Feu d'artifice

Après deux années sans les festivités du 14 juillet, le feu d'artifice et le bal des pompiers ont animé la commune. Pour ce retour, le spectacle pyrotechnique a remporté tous les suffrages des Châteaugayres venus nombreux partager en famille ou entre amis cette soirée du 13 juillet.



Fête des écoles

La fête des écoles s'est déroulée samedi 25 juillet. L'école maternelle a ouvert les festivités avec son spectacle pour les plus petits. Dès 10 heures, structures gonflables, jeux et animations ont accueilli les enfants. La ligne accueillait les enfants pour leur plus grand plaisir. Les parents ont pu admirer les travaux artistiques des enfants, des fresques peintes sous les préaux et en bois gravées.



Châteaugay Autrefois

Le 3 juillet les vaillants combattants étaient au rendez-vous, munis de leurs épées et boucliers pour défendre le château de ses assaillants. Les troubadours ont dansé à travers les rues et l'enceinte du château pour distraire les badauds et les 800 courageux visiteurs venus gravir les 162 marches du donjon. Une cinquantaine d'artisans proposaient leurs créations et produits artisanaux.



uin. L'école
le des tout-
et pêche à
grande joie.
es enfants :
au Dremel.



Cinéma plein air

150 personnes se sont réunies devant l'écran géant installé sur la plaine de jeux le soir du 23 juillet. Dès 22 h le projectionniste était fin prêt pour lancer le film "Arietty : le monde des petits charpardeurs". Les enfants étaient ravis, certains attentifs, d'autres en ont profité pour jouer et courir dans l'herbe fraîche. Merci aux Châteaugayres qui ont aidé pour mettre en place et ranger le matériel.

SPÉCIAL RENTRÉE

Nouvelle hausse des effectifs pour cette année scolaire de 8,5 % environ



L'école élémentaire Simone Veil

Les effectifs 2022-2023

Directrice : Claire Cartailier — jours de décharge : les jeudis et vendredis
Contact : 04 73 79 22 33 — ecole-elem.chateaugay.63@ac-clermont.fr

CP	Claire Cartailier et Érica Frayssinet	23	CE2 / CM1	Élisabeth Choury	22
CP / CE1	Isabelle Ladevie	22	CM1	Marie Bosse	25
CE1	Didier Pellé	23	CM2	Pascal Ferret et Jason Sabot	30
CE1 / CE2	Maryse Borderie	22	ULIS	Mélanie Dumond - élèves déjà affectés dans les classes	11
CE2	Catherine Moreau et Morgane Barrière	23			

Une classe supplémentaire

La décision du ministère de l'Éducation nationale de voir moins de 24 élèves par classes de CP et de CE1, et des effectifs très chargés dans les autres classes, a conduit à l'ouverture d'une neuvième classe.

C'est dans l'urgence que les équipes municipales et pédagogiques ont aménagé la salle destinée au stockage de matériel en nouvelle salle de classe afin d'accueillir les élèves dès le 19 septembre.

Maryse Borderie, reçue au concours des écoles en avril 2022, enseigne aux 22 élèves de CE1-CE2, issus de 4 autres classes.



**Océane
Dubosclard**
intervenante éducation
physique et sportive

**Alexandre et
Murielle Blot**
intervenants d'initiation
musicale



La municipalité en relais de l'Éducation nationale

Suite à une décision du Conseil d'Etat en date du 20 novembre 2020, la rémunération des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) incombe désormais aux communes durant les temps périscolaires et la pause méridienne.

Cette situation est particulièrement délicate pour les enfants ayant un réel besoin d'accompagnant. La municipalité a donc créé trois emplois saisonniers à temps non complet (8/35^e) pour toutes les périodes scolaires du 13 septembre 2022 au 7 juillet 2023. Ainsi, Marie-Line, Catherine et Christelle ont rejoint l'équipe des écoles.

L'école maternelle des Cèdres

Les effectifs 2022-2023		
Petite section	Claire Lassaigne et Marion Bourcereau	28
Petite et moyenne section	Aurélia Gayton et Géraldine Beauvalot	27
Moyenne et grande section	Valérie Caréo	25
Moyenne et grande section	Élodie Jeannot et Géraldine Beauvalot	25



Directrice : Élodie Jeannot – jour de décharge : mardi toute la journée
 Contact : 04 73 87 26 73 – ecole-mat.chateaugay.63@ac-clermont.fr



Pré-inscription pour la rentrée 2023-2024 :

Votre enfant est né en 2020 ?
 Prenez contact rapidement avec l'école maternelle des Cèdres par mail ou téléphone, afin de prévoir au mieux les effectifs pour la rentrée de septembre 2023.

Nouvelle cheffe à la cantine

Élodie Neute vient d'intégrer la brigade de la cantine en remplacement de Marie-Paule partie fin août. Cuisinière de métier, Élodie a rejoint la restauration scolaire, auprès de la société API, pour profiter un peu plus de sa vie de famille, depuis 8 ans déjà.

Il tient à cœur à Élodie de concocter des menus variés et équilibrés pleins de saveurs et majoritairement faits maison.

L'équipe envisage de proposer des animations et menus thématiques pour éveiller les papilles des enfants. Début octobre c'est un menu Halloween avec une purée de sorcière et un sauté de loup-garou qui a surpris les enfants !



200
 couverts répartis sur deux services
130 (élémentaire)
70 (maternelle)



20 %
 de produits bio
30 %
 de produits locaux dans les menus, validés par une nutritionniste



5
 personnes composent l'équipe :
 Élodie (cheffe),
 Philomène, Violette et
 Corinne (élémentaire)
 Karen (maternelle)

Effectif des enfants accueillis aux accueils de loisirs

45
 à la garderie du matin par semaine
30 (élémentaire)
15 (maternelle)

110
 à la garderie du soir par semaine
70 (élémentaire)
40 (maternelle)



50
 par mercredi
30 (élémentaire)
20 (maternelle)



CÉRÉMONIES

Les cérémonies commémoratives sont l'occasion d'honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France, de rendre hommage à toutes les victimes de guerres et partager le devoir de mémoire pour les jeunes générations.

C'est entouré de Châteaugayres, d'élus, d'anciens combattants, de pompiers et de membres du Conseil Municipal des Jeunes, que le maire a célébré les deux cérémonies du 18 juin et du 14 juillet.



Journée nationale commémorative de l'Appel du 18 juin du général de Gaulle

Passation de commandement

La cérémonie de passation de commandement du 92^e RI s'est déroulée jeudi 30 juin devant l'espace culturel de la Bionne. La fanfare du régiment a ouvert la cérémonie

en accompagnant les chants militaires rythmés par tambours et trompettes.

Après le discours du colonel Doithier, chef de corps du 92^e régiment d'infanterie, la passation de commandement du capitaine Roger au Capitaine Millet s'est faite dans une grande solennité, sous le regard attentif des spectateurs et des troupes du régiment. Les militaires, impeccablement rangés, ont ensuite défilé en entonnant des chants pour se rendre à l'espace culturel de la Bionne où se sont succédés les discours à la fois poignants et anecdotiques des capitaines Roger et Millet. René Darteyre, maire, a conclu la cérémonie en offrant la médaille de la ville au capitaine Roger.

Militaires et spectateurs se sont rassemblés autour d'un buffet pour terminer cette belle manifestation.



Passation de commandement

BORNE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Territoire d'Énergie a engagé, en 2016, une réflexion sur le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le département du Puy-de-Dôme. La métropole lui a délégué sa compétence en 2019, afin de lancer la mise en place des 36 bornes réparties dans la métropole.

L'objectif de ce déploiement est de rassurer les utilisateurs de véhicules électriques sur la question de l'autonomie et leur assurer de trouver une borne disponible à proximité de leurs déplacements. Celles-ci permettent aux usagers de recharger leurs voitures électriques sur le domaine public, 7 j / 7 et 24 h / 24.

Le service est accessible avec ou sans abonnement avec plusieurs moyens de paiement, en ligne sur smartphone, carte bancaire sans contact, pass abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur le temps de recharge.

En offrant ce nouveau service, les communes, dont Châteaugay, en accueillant ces bornes sur leur territoire, soutiennent le développement d'une mobilité

plus durable. Elles contribuent à la diminution des gaz à effet de serre et des particules fines, enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique.



DON DU SANG

Les fortes chaleurs de cet été n'ont pas découragé les 77 donneurs

dont 9 nouveaux qui sont venus donner leur sang le 12 août dernier.

La prochaine collecte se déroulera :

lundi 26 décembre 2022
de 16h à 19h
salle Jacques-Escuit

Prenez rendez-vous par Internet sur le site :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.



FLASH-BACK SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 17 et 18 septembre derniers. Ce fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine local.

Visite du château

96 visiteurs, répartis sur les deux jours, ont monté les 162 marches du donjon. Avant d'arriver au sommet, ils ont visité les 3 salles décorées des tableaux représentant le Graal. Ils se sont ensuite rendus dans les autres salles du château et dans sa chapelle pour admirer les statues en bois classées qui ont récemment été restaurées.

Balade urbaine et paysagère

Samedi 17 matin, sous la conduite de Jérémy Papin, chargé de mission à la direction de l'urbanisme à la Métropole, un groupe d'une vingtaine de personnes, Châteaugayres ou non, a arpenté les rues de la commune. La balade urbaine et paysagère a permis de présenter neuf sites, de la place François Rougeyron jusqu'à la Crouzette. Les marcheurs se sont longement arrêtés aux endroits stratégiques où Jérémy commentait l'importance de l'environnement bâti ou non bâti précisant les intentions d'évolution et objectifs règlementaires définis pour chaque lieu.



Balade urbaine et paysagère

Les JEP de l'ASAC



Circuit découverte

L'Association pour la Sauvegarde de l'Ancien Châteaugay (ASAC) a organisé l'après-midi plusieurs animations dont un **circuit découverte du petit patrimoine Châteaugayre** et une **conférence** ayant pour sujet "Le maître sculpteur de l'abbaye de Mozac et ses chapiteaux au XII^e siècle".

40^e anniversaire de la création de l'ASAC

Il y a 40 ans un petit groupe de passionnés a commencé la réparation du toit de l'église de la Bionne. De là est née l'association pour la Sauvegarde de l'Ancien Châteaugay. Les membres ont changé et sont plus nombreux mais toujours aussi passionnés.



Plaque commémorative des 40 ans ASAC

Pour célébrer le quarantième anniversaire, une plaque commémorative en lave émaillée a été dévoilée sur la façade de l'espace de la Bionne par Yves Georget, son nouveau président en présence de René Darteyre maire et de Anne-Marie Maltrait, Conseillère Départementale.



Médaille de la Ville à Daniel Barrat

Remise de médaille de la ville

En présence de René Darteyre, maire, d'élus et d'invités, Annie Levet, 1^{re} adjointe, a remis à Daniel Barrat, la médaille de la ville pour son engagement dans l'association pendant de nombreuses années.

Anne-Marie Maltrait, quant à elle, lui a remis la médaille du département.

SEMAINE BLEUE

"Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues..." tel était le thème cette année de la semaine bleue dédiée aux personnes à la retraite. Elle s'est déroulée du 3 au 9 octobre. C'est dans ce cadre que le CCAS a organisé et proposé diverses activités.

Mardi 4, l'espace jeunes a accueilli une quinzaine de chanteurs accompagnés par Olivier à la guitare et Sabine au tambourin. Ils ont entonné les chansons des années 80, entraînés par les musiciens. Ils ont repris le répertoire incontournable de Michel Berger, Jean Jacques Goldman... À l'heure du goûter, chanteurs et musiciens ont fait une pause pour partager, toujours dans la bonne humeur, brioche et tarte aux pommes.

Mercredi 5, les enfants et animateurs ont été très déçus de ne pas retrouver les aînés comme ils l'avaient espéré. En effet, ils avaient prévu plusieurs animations dont pétanque, triominos... Aidés par des élues et Ghislaine, seule retraitée qui avait répondu présente, ils ont quand même préparé la pâte pour les gaufres qu'ils ont dégusté à l'heure du goûter.

L'Union Nationale des Retraités de la Police, a animé un recyclage au code de la route pour séniors, vendredi 7 pour terminer la semaine. Les tests de réflexes ont été appréciés des participants et ont été l'occasion de contrôler leurs performances. Le quizz a permis à chacun de faire le point sur ses connaissances.



VOYAGE DES AÎNÉS



Le 23 juin dernier, une quarantaine de Châteaugayres retraités ont pris la direction du Périgord noir pour découvrir le château des Milandes, mondialement connu pour avoir été la demeure de Joséphine Baker.

Ils se sont promenés dans les magnifiques jardins à la française et ont visité les volières d'oiseaux exotiques. Après un bon repas périgourdin, ils ont arpenté le château qui leur a livré tous ses

secrets – de son histoire, à la vie extraordinaire de Joséphine Baker, dont le destin reste hors du commun.

Un spectacle de rapaces, mettant en scène le monde étonnant des oiseaux de proie, a clôturé cette belle journée en Périgord qui a fait l'unanimité parmi les voyageurs d'un jour.



CATASTROPHE NATURELLE

Votre maison a subi un dommage en lien avec la sécheresse ? Vous pouvez déposer une demande en mairie, sur papier libre, en mentionnant vos coordonnées, les explications des dommages subis avec les photos justificatives.

Selon le nombre de dossiers déposés, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du préfet pourra être formulée par la mairie.



➔ Mairie : 04 73 87 24 35 • mairie@chateaugay.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée en 2017 sur la commune, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la sécurité de leur quartier. Ce dispositif est encadré par la gendarmerie nationale qui est en contact avec les référents de quartier. Si vous souhaitez rejoindre les "volontaires de quartier", adressez-vous en mairie qui vous donnera les informations nécessaires.



Les objectifs de la démarche

- Établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance ;
- Renforcer la tranquillité des habitants et générer des solidarités de voisinages.

Une réunion d'information, animée par la gendarmerie nationale se déroulera dans les prochains mois.

Informations en mairie : 04 73 87 24 35 • mairie@chateaugay.fr

CONCOURS

Maisons fleuries

La remise de prix aura lieu **vendredi 28 octobre à 18h00, salle de l'enfer**. Tous les inscrits au concours sont cordialement invités à cette manifestation en remerciement de leur participation à l'embellissement de la commune.

Maisons illuminées

Cette année, en raison de la crise énergétique, la municipalité a choisi de ne pas organiser le concours des maisons illuminées.

ÉCHANGES AVEC LES ADOS

Consciente du manque de structures pour nos jeunes sur la commune et soucieuse de leur bien-être, la commune réfléchit actuellement à développer des activités qui leur permettraient de pratiquer du sport librement ou de se rencontrer.

Afin de définir des projets concrets et en toute objectivité, la municipalité souhaite entendre la voix des ados pour connaître leurs souhaits. Ainsi, elle invite tous les jeunes de la commune accompagnés ou non de leurs parents, à participer à une réunion. Celle-ci est envisagée un samedi en fin de matinée ou pendant les vacances scolaires sous réserve d'une dizaine de participants.

Vous êtes un ado, pré-ado, un parent, intéressé par cette rencontre, inscrivez-vous en mairie avant le 13 novembre.

Informations en mairie : 04 73 87 24 35

BIBLIOTHÈQUE DE RUE

La bibliothèque de rue, située place Lucien-Bayle, rencontre un véritable succès et ne désemplit pas. Depuis son installation en 2020, elle a abrité des centaines de livres.

À la suite de la suppression de la médiathèque, la commune a souhaité conserver un système d'accès à la lecture gratuite et pour tous, d'où l'installation d'une bibliothèque de rue. Ce concept est motivé par un esprit de solidarité, de générosité et d'échange avec pour objectif de favoriser l'accès à la lecture gratuite au plus grand nombre.

Aussi, elle ne doit accueillir que des livres propres, non détériorés, d'actualité et aux sujets sans équivoque. Elle héberge tous les styles de livres, tous formats, pour tous les âges. En bref, elle n'accueille que le livre que vous donneriez à un proche !

Projet pour Pompignat

Fort de son succès dans le bourg, la municipalité renouvelle son projet d'installer une bibliothèque de rue à Pompignat. Pour cela, le CCAS est à la recherche d'une structure métallique pouvant être facilement transformée pour accueillir des livres.



TRAVAUX

Rue Étienne Clémentel et du Barreau de Saint Genès

1^{re} étape : Travaux de remise en état des réseaux d'assainissement (eau pluviale et eau usée)

- Les travaux ont débuté le 12 septembre, avec une semaine de retard, suite à un problème de disponibilité de l'entreprise.
- Un certain nombre d'anomalies de branchement ont été identifiées et corrigées. La découverte d'un réseau pluvial, en amiante ciment, se jetant dans le réseau d'eaux usées oblige à corriger cette malfaçon. Il faut donc déposer ce réseau ce qui impose à établir un plan de "retrait amiante" qui devra être validé par l'inspection du travail. Cette obligation administrative demande un délai d'un mois minimum.

➔ Avant ces prochains travaux de retrait (du carrefour jusqu'au fossé sous la place de la source), la chaussée a été rebouchée et un bi-couche a été réalisé afin de rétablir la circulation.

Cette phase s'est terminée le 7 octobre et les travaux, pour reprendre le réseau, devraient avoir lieu fin octobre.

2^e étape : Travaux de reprise des branchements alimentation en eau potable

- Avant les travaux de voirie, le SIAEP plaine de Riom prévoit la remise en état des branchements individuels de l'alimentation en eau potable. Un interlocuteur devrait rencontrer les riverains pour les informer des travaux et établir une convention si nécessaire.



Pour information :

Suite aux différents diagnostics sur l'ouvrage d'art (pont), la circulation rue du pont de l'étang sera réservée à la circulation douce, piétons et vélos. Les riverains de l'impasse de la Diane sortiront rue Étienne Clémentel.

(par l'entreprise SADE).

3^e étape : Travaux d'aménagement de la voirie et des espaces paysagés

Selon les informations connues à ce jour, cette étape devrait avoir lieu au court du 1^{er} trimestre 2023.

- ➔ Les riverains seront informés du planning des travaux.

Le centre bourg

Les travaux de mise en sécurité aux abords des écoles vont commencer dès les vacances scolaires de Toussaint.

Le paysage de la rue de Malauzat changera de physionomie avec la mise en zone 20 appelée zone de rencontre. C'est un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement. La vitesse de tous les véhicules (automobile, moto, cyclomoteur, vélo...) est limitée à 20 km/h. La priorité est donnée aux piétons puis aux vélos.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet. Deux places "arrêt minute" seront créées devant la poste ainsi qu'une place pour personne à mobilité réduite. Une zone aménagée sera créée de la salle J-Escuit jusqu'à La Poste.

La place Charles-de-Gaulle sera réaménagée avec une bande piétonne en son centre. Des bacs à fleurs, peu gourmandes en eau, seront implantés empêchant la traversée des véhicules qui devront respecter le sens de circulation.

"C'est une zone apaisée, où le piéton est prioritaire sur tous les véhicules, réalisée dans le souci d'améliorer le bien-être et la sécurité des habitants et surtout des enfants", précise le maire René Darteyre.



CONSEIL MUNICIPAL 4 JUILLET 2022



Finances

- Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023



Intercommunalité

- Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) - Convention



Sécurité

- CVidéoprotection - Demande de subvention



Enfance - Jeunesse

- Règlement intérieur des services Enfance Jeunesse 2022-2023
- Révision tarifaire des services Enfance Jeunesse 2022-2023



Tourisme

- Inscription au P.D.I.P.R de chemins ruraux traversant Châteaugay



Vie associative

- Attribution d'une subvention à l'association de football de Châteaugay.



Ressources humaines

- Création d'emplois non permanents
- Modification de la durée de service d'un emploi permanent à temps non complet
- Recrutement d'un contrat d'apprentissage BPJEPS
- Création d'emplois permanents à temps complet
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Lignes Directrices de Gestion (LDG)



Environnement

- Consultation sur la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération clermontoise
- Consultation sur les mesures relatives aux émissions de polluants des systèmes de chauffage au bois

CONSEIL MUNICIPAL 12 SEPTEMBRE 2022



Ressources humaines

- Renouvellement d'un emploi d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif PEC "Parcours Emploi Compétences"
- Modification de la durée de service d'un emploi permanent à temps non complet
- Création d'emplois non permanents



Travaux

- Sécurisation du château



Vie Associative

- Convention "la VAL BÉDAT"

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une journée au parc des oiseaux

Le mercredi 15 juin 2022, le conseil municipal des jeunes s'est rendu au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes dans l'Ain sous la conduite de Ghislaine Charlat et de Claude Privat.

Le parc, très vaste, bien aménagé et ombragé laisse découvrir des familles d'oiseaux, perroquets, vautours, ibis et bien d'autres... dans un amphithéâtre de plein air. La promenade dans le parc permet d'admirer les flamants roses, les pélicans, les loris multicolores... soit 250 espèces différentes. *"C'était très intéressant, avec beaucoup d'oiseaux que je ne connaissais pas et dont certains sont extrêmement rares"* rapporte Loïc, passionné d'ornithologie. Nathan lui a adoré le spectacle



Daphné a découvert certaines espèces d'oiseaux, comme le cacatoès nasique ou le héron Goliath et a été impressionnée par le spectacle. *"J'ai bien aimé voir le marabout qui était là pendant le spectacle. Il m'envoyait beaucoup d'air et c'était agréable car il faisait très chaud. La journée était vraiment sympa, bien que longue et fatigante"*.

Sans nul doute, cette journée bien remplie et instructive laissera un très agréable souvenir aux participants.



ÉCOLE MATERNELLE DES CÈDRES

À l'école maternelle, le calendrier du dernier trimestre s'est déroulé au rythme d'animations sportives et culturelles, de spectacles et de rencontres. Les équipes enseignantes ont proposé aux enfants une fin d'année scolaire riche en activités ludiques avec au programme :

★ Spectacle "Légère"

Tous les élèves se sont rendus à la Muscade, à Blanzat, le 12 mai, pour assister au spectacle de la compagnie Lavifil.

★ Dispositif "Mon P'tit Rio"

Dans le cadre du dispositif "Mon P'tit Rio", les enfants sont partis pour une séance cinéma au Rio à La Plaine.

★ Journée d'échanges

En partenariat avec les assistantes maternelles du Jardin de Nadège, les enfants ont accueilli, pour un petit moment de classe, de futurs camarades et futurs élèves de

petites sections à la rentrée.

★ Visite de l'école pour les nouveaux inscrits

Le 18 juin, les nouveaux inscrits ont eu l'occasion de profiter de la visite complète de l'école permettant ainsi de lever les inquiétudes des enfants et de leurs parents.

★ Sortie de fin d'année sportive

Tous les enfants sont partis pour une journée d'accrobranche au Parc Écureuil, dans les bois de Châtel-Guyon.



★ Fête de l'école



La fête de l'école maternelle proposait cette année un spectacle composé de danses. Cette représentation a été imaginée en collaboration avec Nelly Gapany de l'association « Bouger, danser » de Châteaugay. Les maîtresses et atsem ont fait preuve de créativité et se sont largement investies pour la réussite de ce spectacle.

Directrice : Élodie JEANNOT

04 73 87 26 73

GUIDE DE L'URBANISME

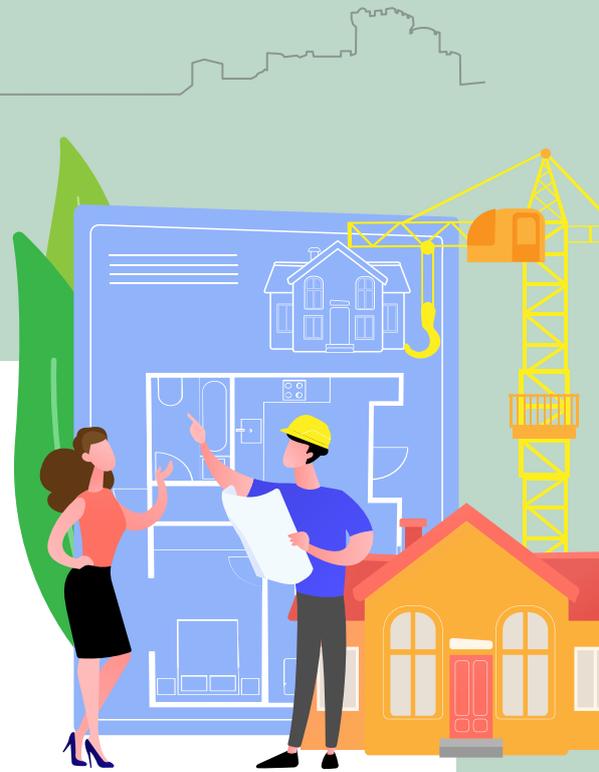
toutes vos questions...

PROJET DE CONSTRUCTION OU TRANSFORMATION D'UNE HABITATION

Vous avez un projet de construction d'une habitation ou d'agrandissement d'une maison existante, de création d'une véranda, de construction d'une piscine ou abri, vous devez respecter un certain nombre de règles mentionnées ci-dessous.

Vous retrouverez de façon plus détaillée toutes les informations que vous devez connaître et démarches à effectuer avant de commencer votre projet sur le site de la mairie, rubrique urbanisme-cadre de vie/démarche d'urbanisme.

André Solvignon, conseiller délégué à l'urbanisme reçoit sur rendez-vous les lundis et mercredis matins.



I - NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Constructions nouvelles (nouveau bâtiment sur terrain nu ou indépendant des autres structures présentes sur le terrain) :

- Surface à créer entre 5 et 20 m² de plancher et d'emprise au sol : **Déclaration Préalable**
- Surface de plus de 20 m² (même sans fondations) : **Permis de construire obligatoire**.

Délai d'instruction :

- Déclaration Préalable de Travaux : 1 mois
- Permis de Construire : 2 mois

Dans les deux cas, rajouter un mois si le projet est situé dans le périmètre de sites patrimoniaux remarquables, aux abords d'un monument historique ou d'un site protégé classé ou en instance de classement. Le délai est prolongé dans le cas de demande de pièces ou informations complémentaires.

NB : La dispense de formalités pour les constructions nouvelles de moins de 5 m² n'est pas applicable en secteur sauvegardé ou en site classé (intervention de l'Architecte des Bâtiments de France).

I.1 - Construction d'une maison - Permis de Construire obligatoire

Le recours à un architecte est obligatoire dans le cas d'une maison individuelle dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 150 m².

I.2 - Construction d'un garage, carport, abri de jardin, pergola, dépendance,... (bâtiment indépendant) - Permis de Construire, sauf pour les surfaces de plancher et emprise au sol :

- Inférieure ou égale à 5 m², et hauteur inférieure ou égale à 12 m : dispense d'autorisation (2)
- Inférieure ou égale à 5 m², hauteur supérieure à 12 m : **Déclaration Préalable**
- Entre plus de 5 m² et 20 m², hauteur inférieure ou égale à 12 m : **Déclaration Préalable**

I.3 - Construction d'une piscine (1)

- Bassin d'une surface inférieure ou égale à 10 m², non couvert : dispense d'autorisation (2)
- Bassin d'une surface supérieure à 10 m², < = à 100 m², non couvert : **Déclaration Préalable**
- Piscine avec une couverture fixe ou modulable de plus de 1,80m de haut : **Permis de Construire**

Hors sol (gonflable ou rigide)

- Installation pour une durée supérieure à 3 mois dont la superficie du bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m² : **Déclaration Préalable**

o Si piscine couverte l'abri doit être inférieur à 1,80 m de hauteur.

Abri de piscine : se référer au paragraphe I.2



I.4 - Mur et clôture

Mur isolé, mur de soutènement (1)

- Hauteur < 2 m hors périmètre d'un site protégé, monument historique : dispense d'autorisation.
- Hauteur > = 2 m : **Déclaration Préalable**

Clôture

- Située dans secteur sauvegardé, dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, dans un site inscrit ou un site classé, en secteur délimité de Plan Local d'Urbanisme ou en partie de commune dont la municipalité a décidé de soumettre les clôtures à déclaration : **Déclaration Préalable**
- Autres cas et clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière : dispense d'autorisation (2).

I.5 - Construction ou installation d'une serre

- Surface inférieure ou égale à 5 m² et hauteur de moins de 1,80 m : dispense d'autorisation (2).
- Surface au sol inférieure ou égale à 2000 m² et hauteur > à 1,80 m et < à 4 m² : **Déclaration Préalable**
- Surface au sol + de 2 000 m² ou d'une hauteur de + de 4 m : **Permis de Construire**



II – TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE

L'agrandissement d'un bâtiment existant est vertical ou horizontal : surélévation, extension au sol (création d'une nouvelle pièce ou véranda) ou modification.

Délai d'instruction

- Déclaration Préalable de Travaux : 1 mois
- Permis de Construire : 2 mois

Dans les deux cas, rajouter un mois si le projet est situé dans le périmètre de sites patrimoniaux remarquables, aux abords d'un monument historique ou d'un site protégé classé ou en instance de classement. Le délai est prolongé dans le cas de demande de pièces ou informations complémentaires.

- Extension d'un immeuble collectif : 3 mois minimum.

II.1 - Agrandissement de la maison

- Si la surface de plancher (SP) et l'emprise au sol construites sont < à 20 m² : **Déclaration Préalable**
- Si la surface de plancher et l'emprise au sol construites sont comprises entre 20 et 40 m² :
 - o Si les travaux n'ont pas pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher totale de la maison à plus de 150 m² : **Déclaration Préalable**
 - o Si les travaux ont pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher totale de la maison à plus de 150 m² : **Permis de Construire**
- Si la surface de plancher ou l'emprise au sol construites sont > à 40m² :

Permis de Construire

Recours à un architecte obligatoire pour tous les projets d'agrandissement, soumis à permis de construire, portant la surface de plancher ou l'emprise au sol de la construction existante à **plus de 150 m²**.



II.2 - Installation d'une véranda

- Si la surface de plancher et l'emprise au sol construites sont < à 20 m² : **Déclaration Préalable**
- Si la surface de plancher et l'emprise au sol construites sont comprises entre 20 et 40 m² :
 - o Si les travaux n'ont pas pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher totale de la maison à plus de 150 m² : **Déclaration Préalable**
 - o Si les travaux ont pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher totale de la maison à plus de 150 m² : **Permis de Construire** et **recours à un architecte** dès 40 m² d'extension.
- Si la surface de plancher (SP) ou l'emprise au sol construites sont > à 40 m² : **Permis de Construire**

Recours à un architecte obligatoire pour tous les projets d'agrandissement, soumis à permis de construire, portant la surface de plancher ou l'emprise au sol de la construction existante à plus de 150 m².



II.3 - Travaux dans la maison

- Sans créer de surface de plancher et sans modifier les façades : travaux dispensés d'autorisation (2)
- Ouverture dans mur extérieur modifiant l'aspect extérieur : **Déclaration Préalable**

II.4 - Transformation d'un garage en pièce d'habitation

- Le garage à une superficie supérieure à 5 m² close et couverte : **Déclaration Préalable**
- Modification de l'aspect extérieur (pose d'une fenêtre ou baie vitrée) : **Déclaration Préalable**

II.5 - Installation d'une marquise, une avancée de toit... : Déclaration Préalable**II.6 - Installation de manière durable d'une antenne parabolique, d'un climatiseur**

- Modification de l'aspect extérieur de l'immeuble : **Déclaration Préalable**

II.7 - Installation d'une fenêtre de toit, lucarne, œil de bœuf : Déclaration Préalable**II.8 - Changement des fenêtres, volets, porte de garage**

- Réfection à l'identique ou pas : **Déclaration Préalable**

II.9 - Ravalement de façade (peut faire l'objet d'aides fiscales)

- Si les travaux de ravalement se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (abords d'un monument historique, site protégé, réserve naturelle...) : **Déclaration Préalable**
- Si la construction concernée est située dans une commune ou périmètre d'une commune où le conseil municipal a soumis les travaux de ravalement à autorisation : **Déclaration Préalable**

II.10 - Changement de destination d'une construction

- Le changement de destination consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment (commerce en habitation,...) : **Déclaration Préalable**
- Le changement de destination s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade de construction : **Permis de Construire**

II.11 - Installation des équipements à énergie renouvelable**Éolienne**

- Moins de 12 m de haut : travaux dispensés d'autorisation (2)
 - **sauf** si en périmètre de protection des Monuments Historiques : **Permis de Construire** et délai d'instruction 3 mois (peut être prolongé).
- Plus de 12 m de haut : **Permis de Construire** et délai d'instruction 3 mois (peut être prolongé).

Panneaux solaires

- Posés au sol (puissance inférieure à 3 KW), hauteur totale < à 1,80 m par rapport au terrain naturel, sans création de surface de plancher : travaux dispensés d'autorisation (2)
 - si en périmètre de protection des Monuments Historiques : **Permis de Construire**
- Posés sur un bâtiment existant : **Déclaration Préalable**

**COMMENT CALCULER LA SURFACE DE PLANCHER**

La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couvert, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m.

Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction : elle ne prend ainsi pas en compte l'épaisseur des murs extérieurs, porteurs ou non, et quel que soit le matériau dont ils sont constitués (brique, verre, pierre...). L'épaisseur des matériaux isolants doit également être déduite.

La surface de plancher s'obtient après déduction des surfaces suivantes :

- Surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur ;
- Vides et trémies (qui correspondent aux escaliers et ascenseurs) ;
- Surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 m.

ÉTAPES DU PROJET

1. Dépôt de la demande

Délais d'instruction : ils courent à compter de la date de récépissé de dépôt du document en mairie ou enregistrement dans l'outil de dématérialisation. Les délais maximums sont de 1 mois pour les déclarations préalables et 2 mois pour les permis de construire.

Si le projet se situe dans un périmètre classé le délai est augmenté d'1 mois.

2. Attendre la réponse de l'administration AVANT de commencer les travaux...

Un délai supplémentaire peut être nécessaire si le dossier est incomplet, s'il implique une éventuelle majoration de délai motivée par la nature du projet...

3. Projet accepté

La décision sera affichée en mairie pendant 2 mois.

L'affichage d'un panneau sur le terrain est obligatoire et doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier avec les informations du projet.



4. Début des travaux

Si j'ai déposé un Permis de Construire, ou Permis d'Aménager, j'adresse à la mairie la déclaration de chantier dûment remplie pour signaler le début des travaux.

5. Fin des travaux

Si j'ai déposé une Demande Préalable de travaux, Permis de Construire, ou Permis d'Aménager, j'adresse à la mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Par ce document j'atteste sous ma responsabilité que les travaux ont été effectués conformément à l'autorisation d'urbanisme qui m'a été délivrée.

6. Conformité

Pendant toute la durée du chantier et dans un délai de 3 mois après le dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux, l'administration vérifie que les travaux sont conformes à l'autorisation de construire et respectent les éventuelles prescriptions. En cas de non-conformité, je peux être mis en demeure d'y remédier.

En cas de non-respect des règles, je suis en infraction et je m'expose à des poursuites pénales. Les sanctions vont de l'amende à la condamnation à la démolition et la remise en état des lieux.

(1) - Si votre projet est situé dans le périmètre de sites patrimoniaux remarquables, aux abords d'un monument historique ou d'un site protégé classé ou en instance de classement, vous devez déposer une Déclaration Préalable en mairie même si la hauteur est inférieure à 4 m et sa surface inférieure à 2 000 m²

(2) Important : les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme ne sont pas pour autant dispensés de respecter les règles d'urbanisme. N'hésitez pas à contacter le service Urbanisme en mairie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

L'école élémentaire, quant à elle, n'est pas en reste puisque l'équipe enseignante avait concocté aux élèves un emploi du temps hors les murs de l'école. Toutes les classes ont participé à diverses activités, à la fois pédagogiques et récréatives telles que :

★ Séances cinéma

Dans le cadre du projet "École et Cinéma" les classes de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CP/CE1 sont allées au cinéma le Rio en mars et mai pour visionner les deux derniers films. Les enfants ont rencontré le réalisateur de *Tous en haut du monde* et de *Calamity*.

★ Projet L.P.O.

La classe de CE1/CE2 s'est rendue à Pont-du-Château le 5 mai pour observer les oiseaux. L'animateur de la LPO, Ligue Protectrice des Oiseaux, est venu une nouvelle fois en classe pour "dépiauter" des pelotes de réjection.

★ Au Jardin botanique

Lors de leur excursion du 3 juin au Jardin Botanique de Clermont, les classes de CP/CE1 et ULIS, ont découvert les collections de différentes plantes, d'arbres et d'arbustes d'ornement, mais aussi un jardin à thèmes avec des plantes médicinales, aromatiques...

★ Visite au musée

Les classes de CP et de CE1 se sont rendues le 7 juin au musée Lecoq. Ils ont participé à des ateliers sur la chaîne alimentaire et sur les 5 sens chez les animaux.



★ Parc Écureuil

Les classes de CP et de CM2 sont parties à l'aventure sur le parcours du Parc Écureuil le 16 juin. Le lendemain, ce fut au tour des classes de CP/CE1 et du dispositif ULIS. Ils ont ainsi pu profiter d'une belle journée ludique leur permettant de découvrir la nature tout en s'amusant.



★ Balade à Picherande

La classe de CE1/CE2 s'est rendue mi-juin à la tourbière de Picherande afin d'observer la faune et la flore protégée dans notre région.

★ À la découverte d'une famille d'instruments

Rendez-vous à La Muscade à Blanzat pour toutes les classes, l'après-midi du 27 juin. Les enfants ont participé à une animation de découverte d'une famille d'instruments avec l'école de musique de la vallée du Bédât.

★ Du château de la Batisse à Gergovie

Les enfants des classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 ont visité le château de la Batisse et le musée de Gergovie le 30 juin. Ils se sont retrouvés plongés au cœur de la bataille de Gergovie le temps de la visite.

★ Prix du Carnet de voyage

La classe de CM1/CM2 s'est mise en route pour le musée Bargoin le 23 juin au matin pour assister à la remise de prix du projet Carnet de voyage pour lequel elle a remporté la mention "École".

★ La Fête de l'école

Samedi 25 juin, l'école a ouvert ses portes à l'occasion de la fête de l'école. Un véritable moment de partage à la découverte ou redécouverte des fresques réalisées par les élèves l'année dernière ainsi que la concrétisation du projet gravure sur bois de cette année. Les stands de jeux, tenus par les enseignants, animaient la cour de récréation.

★ De la Chèvrerie au musée de la Toinette

En juin, deux groupes se sont rendus à la chèvrerie de Murat-Le-Quaire et au musée de la Toinette pour un voyage au temps des paysans d'antan. Les élèves de CP/CE1 et ULIS s'y sont rendus le 21 juin, les CP et les CE1, le 28 juin.



ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLOT LOUPIOTS

Vacances d'été



Sortie au parc Fenestre à La Bourboule !



Sortie au parc pédagogique myocastors et kangourous de Saint Nectaire



Dernier jour des vacances de juillet, on profite et on s'amuse !



Atelier cuisine



06 08 00 67 15 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLE AUX ENFANTS

Vacances d'été

SEJ
Service Enfance Jeunesse



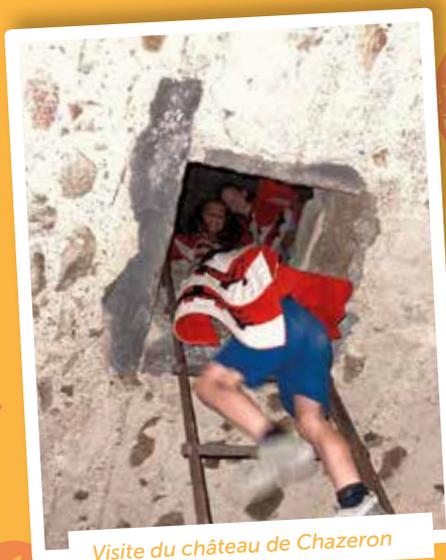
Tous au cinéma !



Échange avec le centre de Cébazat



Sortie au parc pédagogique myocastors et kangourous de Saint Nectaire



Visite du château de Chazeron



Préparation du film pour la projection avec les petits et les parents !



Goûter en extérieur au centre !

➔ 04 73 87 40 10 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE



Les musiciens parcourent le territoire à la rencontre de nouveau public

Pour finir l'année-versaire des 40 ans de l'école de musique, petits et grands, jeunes et... plus sages ont proposé une version **"hors les murs"** de leur passion en sillonnant la vallée du Bédât !

Et dans leurs sacs à dos, de la musique, beaucoup de musiques, comme moyen d'expression personnelle et collective mais aussi comme vecteur de rencontres et d'échanges avec un public qui ne vient pas forcément dans nos salles de spectacles.

Ces Conc'Air, par l'écho des notes et des applaudissements ici ou là, sur une place, au cœur d'un quartier ou encore dans un parc, ont permis de réaffirmer que la culture et le spectacle vivant sont un formidable levier de cohésion et de lien social.

C'est un de ces Conc'Air qui s'est tenu le 8 juin, rue des Bourrages, par une douce soirée, même si quelques gouttes se sont invitées. Cependant, pas de quoi décourager les nombreux spectateurs venus profiter de ce bon moment de musique et de partage qui s'est conclu par un pot de l'amitié offert par la commune.

Les Concerts d'été et les Musical'Air

Il aura fallu pas moins de deux Concerts d'été à Sémaphore et cinq soirées de concerts sur le parvis de l'école pour permettre à tous les musiciens de conclure en beauté, et dans la bonne humeur, l'année-versaire des 40 ans de l'école de musique !



Des concerts pour les scolaires aussi !

L'ensemble des groupes scolaires élémentaires du territoire de la vallée du Bédât ont pu bénéficier de concerts des professeurs de l'école de musique et ainsi, approfondir leur connaissance de répertoires variés et de la vingtaine d'instruments enseignés..



Une école de musique solidaire

Les élèves ont semé la solidarité en avril lors du Concert de Printemps à Sémaphore et de leurs deux concerts de sortie de résidences à La Muscade.

Grâce à la générosité du public, **2 900 €** ont ainsi été récoltés et remis à la **Croix Rouge au profit des Ukrainiens**.

Journée portes ouvertes

Le 3 septembre l'école de musique ouvrait en grand ses portes et même ses fenêtres pour présenter au plus grand nombre possible le contenu de ses activités !



Les indécis ou curieux ont ainsi pu se renseigner sur l'ensemble des disciplines enseignées, écouter des petits concerts, essayer des instruments de musique ou encore découvrir la programmation artistique de l'année. Rappelons ici que l'école de musique est ouverte à tous, dès l'âge de 4 ans et qu'elle propose un très large choix de disciplines instrumentales, d'ensembles et d'orchestres.

Une rentrée bouillonnante !

Il aura bien fallu l'été pour se remettre de l'hyperactive année-versaire des 40 ans, mais dès les premiers jours de septembre tout le monde était sur le pont de l'école de musique pour le démarrage de la nouvelle saison.

On a bien recompté, les 26 enseignants et leurs 600 élèves étaient tous là, les plannings bien calés, les orchestres au complet et tous bouillonnaient d'impatience de reprendre le chemin des cours et répétitions.

Ce fut fait dès le 8 septembre et nul doute qu'ils nous préparent encore une belle programmation de concerts et spectacles !

Un nouveau rendez-vous

Coup de projo sur...les Big bands

Le nouveau projet pédagogique et artistique qui va animer l'école de musique !

La thématique du jazz et plus particulièrement des orchestres de jazz sera le fil rouge cette année. Grâce à une collaboration étroite avec le Sémaphore, la Muscade et la médiathèque Aimé-Césaire, plusieurs rendez-vous didactiques, artistiques et festifs vous seront proposés, avec un climax en mars, et on vous l'annonce ici : ça va jazer !

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Les grands rendez-vous :

- ➔ **La Conf' : "À propos... l'orchestre d'harmonie"** : vendredi 18 novembre, 19h30 à Sémaphore
Une répétition publique en mode conférence, sans prétention, simple et sympa, et qui permet d'en savoir plus sur le sujet traité, avec en plus, un orchestre pour l'illustrer.
- ➔ **Concerts d'hiver** : vendredi 16, 20h30 et samedi 17 décembre, 16h00 à Sémaphore
- ➔ **Concert de solidarité** : samedi 4 mars, 20h30 à Sémaphore

Les auditions du samedi : Leurs de Musique

- ➔ **26 novembre, 17h00 au domaine de La Prade à Cébazat** (tous instruments)
- ➔ **03 décembre, 17h00 à La Muscade à Blanzat** (tous instruments — au profit du Téléthon)
- ➔ **14 janvier, 17h00 à La Muscade à Blanzat** (spéciale jazz et musiques actuelles)
- ➔ **21 janvier, 17h00 à Sémaphore à Cébazat** (spéciale orchestres)
- ➔ **28 janvier, 17h00 à la Maison de la Source de Nohanent** (tous instruments)

Leurs 
Musiques

Infos pratiques :

Horaires du secrétariat du lundi au jeudi :
de 14 h 30 à 18 h 30
le vendredi de 14 h 00 à 16 h 30
Contact : 04 73 87 43 40

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE



Le projet SCOLAÉÉ – Service de Conseil Local pour l'Amélioration Énergétique des Écoles - est issu de la volonté commune de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et Rémi Chabrilat, Président de l'Aduhme. Il a pour ambition de faciliter les projets de rénovation énergétique des écoles notamment grâce à :

- un financement public optimisé (supervision des dossiers d'instruction et sécurisation d'obtention des subventions),
- une mutualisation des études permettant de réduire en partie les coûts d'ingénierie,
- un accompagnement technique et administratif

en lien avec les enjeux de la rénovation énergétique des écoles – économique, environnemental, sécuritaire, sanitaire et réglementaire.

L'amélioration du confort thermique et la baisse des consommations énergétiques sont au cœur de ce projet.

Après avoir déposé un dossier de candidature au printemps dernier pour les **deux écoles de la commune**, l'école élémentaire Simone Veil a été retenue pour participer à ce dispositif.

Les études pré-opérationnelles devraient débiter avant la fin de l'année pour se terminer **au premier semestre 2025**.

Quel financement ?

Ce dispositif est financé grâce au programme CEE à 51 %, complété par le budget du Département, de l'ADIT 63 et de l' Aduhme pour les études pré-opérationnelles et l'ingénierie.

Dans ce cadre, la commune peut prétendre à des aides financières. En effet, plusieurs étapes seront intégralement prises en charge par le dispositif SCOLAÉÉ tel que le pré-diagnostic et l'évaluation de la performance. Les études pré-opérationnelles seront subventionnées à hauteur de 80 % des dépenses HT et la maîtrise d'œuvre fera l'objet d'une participation forfaitaire fixée à 6 000 €, le reste étant pris en charge par la commune.



LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Une permanence à votre écoute

Le Service Enfance Jeunesse met en place une permanence téléphonique pour vous aider au mieux dans vos démarches.

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 14h30 à 16h15
- Le mercredi de 10 h à 16 h.

Stationnement

Les emplacements de parking situés devant l'accueil de loisirs et derrière les barrières, sont strictement réservés au personnel du service enfance jeunesse.



COMITÉ DES FÊTES

Châteaugay à l'heure médiévale !

La fête médiévale "Châteaugay Autrefois", organisée par le comité des fêtes, a fait son grand retour sur un ton festif le 3 juillet dernier. De nombreux visiteurs étaient au rendez-vous pour s'immerger au cœur du Moyen Âge grâce aux animations proposées, défilés costumés, combats, stands de la vie quotidienne d'autrefois...



Le village a été investi par 50 stands tenus par des artisans venus proposer leurs créations et produits artisanaux. À midi, 300 convives se sont réunis autour d'un

banquet pour déguster les mets à l'ombre des arbres du parc Jay. Le fauconnier a présenté ses beaux rapaces avant d'effectuer d'impressionnantes démonstrations de vol libre au-dessus du bourg.

Le château quant à lui, a vu sa cour envahie par une foule de visiteurs venue applaudir musiciens et danseurs costumés. 800 personnes ont pris d'assaut le donjon pour gravir les 162 marches menant à la vue panoramique sur le village et ses environs. Les maquettes des maquettistes de l'Amicale Laïque, exposées salle de l'Enfer au château, ont éveillé la curiosité des petits et grands qui ont découvert le château tel qu'il était au Moyen Âge.

Le devenir du comité

Au vu des difficultés rencontrées lors du premier semestre de cette année, l'ensemble du bureau a démissionné. Une

assemblée générale extraordinaire a été organisée le 6 septembre. Elle a permis de reformer un bureau provisoire dans l'attente de l'assemblée générale de janvier 2023.



Manifestations à venir

Halloween : Dimanche 30 octobre 2022

Rendez-vous à 15 h à la Bionne pour un défilé dans les rues de la ville, à la recherche de sorcières et sorciers (sous la responsabilité des parents). Vers 16 h, les enfants se retrouveront à la Bionne pour vivre des moments extraordinaires et effrayants.

Marché de Noël : samedi 17 décembre 2022 — salle Jacques-Escuit.

À cette occasion, vous découvrirez les nombreuses créations d'artisans locaux. Vous pourrez aussi déguster un menu festif, sur réservation.

Vous souhaitez rejoindre l'association, manifestez-vous !

cfchateaugay@gmail.com

2MPR

"Deux Mesures Pour Rien" a animé le départ et l'arrivée de la Rando la Val Bédât, le 2 octobre dernier à Nohanent. C'est donc dans une ambiance festive et sportive, sous les flonflons que les marcheurs se sont élancés dans la bonne humeur pour parcourir les 5 ou 12 km.

2MPR sera ravi de vous retrouver lors du téléthon samedi 3 décembre 2022 et pourquoi pas de nouveau dans la cave communale de Châteaugay... à suivre !



deuxmpr@gmail.com

ACPG-CATM

Comme à leur habitude, les anciens combattants ont participé à chacune des cérémonies nationales du 1^{er} semestre : les 19 mars, 8 mai, 18 juin et 14 juillet. Lors de la cérémonie du 8 mai François Vechi a reçu la médaille de porte-drapeau.

Le 12 avril dernier, les anciens combattants se sont retrouvés dans la tristesse pour rendre un dernier hommage et accompagner leur ami Maurice Robert.

Les réunions mensuelles ont repris le 20 septembre 2022.



Lucien VERAY • 04 73 25 61 14 •
lucien.veray@wanadoo.fr

A.T.C

Fête du Tennis du 18 juin

Comme chaque année afin de clore la saison de tennis, les enfants de l'école de tennis se sont retrouvés aux Cluzelles pour partager une journée autour du tennis et de diverses animations organisées et encadrées par leur entraîneur Nicolas avec un repas et goûter proposés par les bénévoles du club. Puis c'était au tour des familles des adhérents de se retrouver autour d'un repas.



Assemblée générale du 6 juillet



L'assemblée générale de l'ATC s'est déroulée le 6 juillet et après les rapports moral, d'activité et financier présentés et votés, Claude Lourenço, président depuis 3 ans a souhaité laisser sa place. Les membres du bureau et les adhérents le remercient pour son investissement dans le club et c'est Romain Lopes Vicente qui reprend le flambeau accompagné de 10 membres partageant diverses fonctions et commissions afin de proposer l'activité tennistique à Châteaugay.

Une rentrée qui a bien démarré

Septembre est le début de la saison à l'ATC avec le Tournoi open qui s'est déroulé du 28/8 au 18/9 accueillant joueuses et joueurs des différents clubs du Puy-de-Dôme (*plus d'informations dans le prochain bulletin*) et les inscriptions lors du forum des associations du 3 septembre qui permet de retrouver les anciens adhérents et d'accueillir de nouveaux licenciés.

Les cours enfants, ados et adultes ont également repris avec notre entraîneur Nicolas.

Si vous ou votre enfant souhaitez pratiquer le tennis en loisirs et avec entraînements, il est toujours possible de s'inscrire en contactant les membres du bureau.

➔ Romain LOPES VICENTE • 06 86 76 06 88 • tennis.chateaugay@gmail.com • Nicolas OLSZAK • 06 59 83 81 31

CLUB ÉCHANGES ET LOISIRS CHÂTEAUGAY CLUB DES AÎNÉS

Escapade à Bourges

Après avoir dû renoncer deux fois au voyage annuel, les adhérents du club ont pu renouer avec la tradition de l'escapade printanière.

La destination 2022 a été choisie lors de l'assemblée générale d'octobre 2021.

La visite de Bourges a remporté les suffrages des membres du club qui ont pu découvrir la cité berrichonne et sa très riche histoire.

Le 5 mai, la journée a commencé par la visite d'une biscuiterie avec une dégustation très appréciée. Elle s'est poursuivie par une promenade dans le centre historique de la ville médiévale avec ses maisons à pans de bois, puis par le déjeuner au restaurant dans le quartier. L'après-midi a été consacré à la visite guidée de la cathédrale et la découverte de ses merveilleux vitraux.

Le club se réunit tous les jeudis après midi de 14 h à 18 h.



➔ Danièle Privat • 04 73 87 27 58

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIEN CHÂTEAUGAY

ASAC

Visite du vieux Montferrand

Un petit groupe d'amateurs de patrimoine réuni par l'ASAC a visité Montferrand le 14 mai. La guide, **Madame Frier**, a livré pendant deux heures l'histoire des remparts et de chaque rue du vieux Montferrand. La visite a commencé par la dégustation d'un bon déjeuner au restaurant où le groupe s'était donné rendez-vous. Elle s'est terminée dans une confiserie à Montferrand, à savourer des pâtes de fruits, notamment à l'angélique, un autre patrimoine auvergnat.

Journée du Patrimoine de Pays

Dans ce cadre, les membres de l'ASAC et des Châteaugayres intéressés se sont retrouvés samedi 25 juin, pour la **randonnée des cabanes de Lachaud**. Le soir, salle de l'Enfer au château, ils ont assisté à la **conférence d'André Fontbonne** "Le vignoble des Côtes-d'Auvergne, vicissitudes et légitime reconnaissance". Beaucoup ont eu plaisir à se souvenir des précédentes causeries d'André Fontbonne pour l'ASAC, dont "Les Écoles Michelin". Ils ont pu se procurer son récent livre "Drôleries vigneronnes dans le pittoresque village de Dallet".

L'été à l'ASAC

Le président est intervenu vendredi 8 juillet lors de la "**Nuit des églises**", à la demande du responsable de l'église de Châteaugay, pour présenter aux paroissiens l'association et son intervention dans la restauration des statues. Ils ont aussi préparé avec soin les 40 ans de l'ASAC. Dans la continuité de leur engagement, ils ont effectué quelques débroussaillages de chemins et cabanes. Enfin ils ont

accueilli une restauratrice d'art qui s'est installée dans le local de l'ASAC au château où elle restaure les statues de l'église.

40 ans de l'ASAC

Le 17 septembre 2022, Journée Européenne du Patrimoine, l'Association pour la Sauvegarde de l'Ancien Châteaugay a organisé un circuit découverte du petit patrimoine. 26 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir une partie du patrimoine de la commune (croix, fontaines, caves, arbres remarquables..), et pour l'occasion, des particuliers ont ouvert leurs portes dévoilant au public de petites merveilles.



Une conférence s'est tenue à l'espace culturel de la Bionne. 62 personnes ont écouté religieusement Mathieu Peronas, conférencier et Président du Club Historique Mozacois sur le thème "Le maître sculpteur de l'abbaye de Mozac et ses chapiteaux au XII^e siècle".

C'était aussi l'occasion de commémorer le 40^e anniversaire de la création de l'ASAC. Aussi, une plaque en lave émaillée a été dévoilée sur la façade de l'espace culturel de la Bionne par Yves Georget, son nouveau

président, en présence de René Darteyre maire de Châteaugay et de Anne-Marie Maltrait, conseillère départementale, sous les applaudissements du public.



La médaille de la ville a été remise à Daniel Barrat, président honoraire de l'ASAC, par Annie Levet, 1^{re} adjointe, en présence de René Darteyre, maire et d'Anne-Marie Maltrait, conseillère départementale qui lui a remis la médaille du département. Un modèle réduit de la plaque a été offert par les adhérents de l'association. Et pour bien conclure cette journée riche en événements, un cocktail était offert aux invités.



Dates à retenir :

Exposition "Novembre au château"
Aquarellistes d'Orcines "Couleurs de l'eau" de Christine Secher —

Du 6 au 20 novembre
les week-ends et jours fériés
de 14 h à 18 h

LE CHŒUR DE CHÂTEAUGAY

Le Chœur de Châteaugay a effectué sa rentrée en septembre et travaille à la mise en place d'un nouveau programme, toujours autour de son répertoire de prédilection, chants du monde sacrés et profanes. Un concert en l'église de Châteaugay est prévu au cours du 1^{er} semestre 2023.

La chorale est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux choristes qui aiment chanter en chœur et partager les joies du chant.

Les répétitions ont lieu les lundis hors vacances scolaires, à l'Espace Jeunes, au 19, rue Antoine Lannes, de 19 h à 21 h (nouveaux horaires depuis septembre).

Au plaisir de vous y retrouver !



Antonia Hernandez • présidente • 04 73 87 24 63
Jacqueline Simon • secrétaire • 04 73 78 05 41

ASC FOOT

Le club sur de bons rails

Le club de foot de Châteaugay est de nouveau actif.

En effet, en collaboration avec la mairie, deux passionnés de foot ont remis le club sur de bons rails, Ludovic Dapiedade qui vient de Cébazat Sport et Sebastien Tuffal du Montluçon foot.

Ils ont réussi à créer une osmose et ont recruté 25 joueurs qui ont débuté le championnat D5 le 18 septembre.

Les entraînements ont lieu les mardi et jeudi au stade des Cluzelles.



Informations • 06 20 34 06 47

LA MARCHÉ DE L'ÉCUREUIL

Dimanche 25 septembre a eu lieu la **7^e marche de l'écureuil** à Châtel-Guyon. Les 3 parcours de randonnées pédestres ont permis de découvrir ou redécouvrir la ville de Châtel-Guyon menant jusqu'au château de Chazeron pour le plus long circuit. Plus de 600 marcheurs se sont rassemblés pour participer à bien plus qu'une simple randonnée, ils ont marché pour une bonne cause et ont permis de collecter **18 629 €**.

L'association poursuit son combat contre le gliome infiltrant du tronc cérébral, maladie rare et malheureusement encore incurable.

L'ensemble des dons récoltés sont intégralement reversés à Gustave Roussy, le premier Centre Européen de lutte contre le cancer pédiatrique et notamment au service du docteur Jacques Grill, médecin-chercheur, responsable depuis 2011 du programme tumeurs cérébrales au sein du département de cancérologie de l'enfant et de l'adolescent.

Aidons les chercheurs à combattre cette maladie ravageuse.



www.la-marche-de-lecureuil.jimdo.com • lamarchedelecureuil@gmail.com / facebook

BOUGER DANSER

Bouger Danser fête ses 10 ans !

C'est en 2012 que trois passionnées de Zumba®, Émilie Perdigao, Vanessa Goniaux et Nelly Gapany, décident de créer l'association Bouger Danser afin de partager ces moments de danse et de bonne humeur au sein de la commune de Châteaugay. Aujourd'hui l'équipe de bénévoles a un peu changé mais c'est grâce à l'investissement de Julie Bichard, Sophie Chabrilat et Nelly Gapany que l'association a perduré malgré ces 2 dernières années difficiles.



L'association met en place des cours hebdomadaires de Zumba® pour adultes mais aussi de Zumba Kids® pour les enfants de 6 à 12 ans et de Zumbini® pour les enfants

jusqu'à 5 ans accompagnés d'un de leur parent. Bouger Danser organise également des masterclass chaque année où une centaine de personnes vient se défouler menée par des stars nationales et internationales de Zumba®. Les enfants sont mis à l'honneur lors d'un gala de fin d'année.

La zumba® fait danser l'école maternelle !

L'association a participé à l'élaboration du spectacle de l'école maternelle en juin 2022. Aussi, Nelly



tient particulièrement à remercier tout le personnel (maîtresses et ATSEM) pour leur accueil, leur travail et leur créativité pour la réalisation de ce spectacle.

Nous tenons également à remercier tous nos adhérents dont certains nous suivent depuis nos débuts, tous nos petits élèves que l'on a vu grandir et devenir adultes, les parents de nos kids qui sont aussi là pour nous aider et nous soutenir. Nous faisons également un petit clin d'œil aux personnes qui ont fait partie de l'aventure Bouger Danser ces 10 dernières années : Emilie, Vanessa, Isabelle, Véronique et les ZIN (Zumba Instructor Network) Michaela Jirovcova Sidane et Valérie Bonnière.

Vous l'avez compris, un cours de Zumba® est un moment de partage, d'amusement, de rencontre tout en se défoulant. Alors si vous souhaitez nous rejoindre, que vous soyez débutant ou non, vous êtes le/la bienvenu(e) !

Nous ne pouvons que souhaiter à l'association un joyeux anniversaire et qu'elle puisse continuer à nous faire vibrer les 10 prochaines années !

➔ Nelly Gapany • 06 26 76 33 41 • Julie BICHARD • 06 66 74 88 45 • www.facebook.com/bouger.danserzumber.3

PRÉSERVONS LE PLATEAU DE LACHAUD

Le vendredi 24 juin le conseil métropolitain s'est réuni afin de délibérer sur la mise en compatibilité du PLU de Châteaugay dans le but d'élaborer un nouveau plan d'urbanisation en tenant compte du projet de nouvelle carrière. 16 adhérents de l'association étaient présents. Cette présence, bien que silencieuse, a été fort remarquée. Elle a conduit à la médiatisation de l'action de l'association (reportage sur France3, articles dans le quotidien La Montagne et MediaCoop-Cactus de L'info). Une lettre ouverte a été adressée à l'ensemble des conseillers. Des élus du territoire, maire, députée, conseillers régionaux et départementaux ont suivi en adressant une lettre ouverte au Préfet.

L'association reste mobilisée afin d'obtenir la concertation promise, et pouvoir exposer ses arguments en faveur d'un plateau de Lachaud préservé !

➔ Jacques Belin • 06 85 82 00 47 • plateaulachaud@gmail.com

AMICALE LAÏQUE



Atelier théâtre enfants

Les enfants de l'atelier théâtre se sont produits sur scène le 20 juin à l'Espace culturel de la Bionne pour Un drôle de spectacle, clôturant leur première année théâtrale.

Suite à une découverte du théâtre à l'école élémentaire en mars 2021, une demande d'atelier hebdomadaire avait été souhaitée. Cette nouvelle section a ainsi vu le jour en octobre 2021. Un groupe de jeunes comédiens de 6 à 11 ans a participé aux ateliers les lundis soir. C'est avec plaisir que Margaux Fonlupt, comédienne, a encadré les cours. Ses objectifs pour cette première année étaient de travailler sur l'autonomie, le travail en groupe, l'esprit de création et la mise en confiance, le "être à l'aise sur scène". Les enfants ont élaboré le spectacle et ont pris beaucoup de plaisir à créer leur scène. Les ateliers ont repris à la rentrée et ceux qui le souhaitent peuvent toujours rejoindre le groupe.

Margaux Fonlupt a créé sa compagnie "Les Aventures scéniques" en 2019 et propose des stages et des cours dans trois disciplines (théâtre, improvisation et clown) pour enfants et adultes tout au long de l'année.



Repas des adhérents

Enfin un moment convivial !

Plus de 2 ans que les adhérents attendaient ce moment pour se retrouver autour du traditionnel repas qui s'est déroulé à l'espace culturel de la Bionne le samedi 4 juin.

Plus de 70 personnes étaient réunies pour partager ce moment festif. Le plat principal a été concocté par un traiteur, tandis les adhérents avaient apporté entrées et desserts.

Ambiance détendue et festive grâce à José Vaz qui, venu avec son accordéon, a apporté un agréable divertissement musical au moment du dessert.

Théâtre adultes

La représentation de la troupe de théâtre adulte s'est déroulée vendredi 17 juin. Comme d'habitude, sketches

et saynètes ont ravi le public venu nombreux. Cette représentation était cependant empreinte d'une grande émotion. En effet, elle était dédiée à Michelle Bardot qui nous a quittés fin avril 2022. Michelle était la « coach » de cette troupe depuis plusieurs années durant lesquelles, avec son talent et sa joie de vivre, elle a su donner un élan créatif à cet atelier de théâtre.



"Les 6 heures de VTT de Châteaugay"

Les 6 h se sont déroulées samedi 1^{er} octobre avec une première édition en demie-teinte. Cinq équipes seulement se sont affrontées sur un parcours très varié et apprécié par les concurrents.

La météo défavorable en début de matinée a bien voulu s'améliorer au fil de la journée. Un bel événement, à reconduire en choisissant une date plus opportune.

Félicitations aux vainqueurs :

VAE : Boris Dechavane et Alex Souchon qui ont parcouru 125 km.

Classique : Erwan Rioual, David Francisco et Fabrice Roux pour les 116 km



